



# Le Trait d'Union

## Brèves

### Eclairage public :

Signalement éclairage défectueux :  
Allô Mairie : 04 75 35 12 96  
Mail : mairie.stef@orange.fr

### Info « tri des déchets » :

Si vous n'avez pas reçu votre pack  
« One Two Tri » dans votre boîte  
aux lettres, venez le récupérer  
en Mairie (2 sacs à déchets,  
magnet et notice)

### SIAE :

Ouvert du Lundi au Vendredi  
de 8h à 12h.  
Tel. : 04 75 89 11 80

### TRAVAUX :

#### - À compter du 26 Octobre :

Réfection d'un mur Chemin des  
Rimbaux - Déviation mise en  
place.

#### - À compter du 13 Novembre :

Travaux d'extension du réseau  
Enedis : Carrefour Route  
des Champs/Traverse du Stade -  
Circulation alternée.

#### - À compter du 15 Novembre :

Début des travaux de la Voie Verte :  
chantier mobile du Viaduc de la  
Mure à la Traversée de la RD153.

### Correspondant

#### Dauphiné Libéré :

J.P. Blanchard  
blanchard.jeanpaul@orange.fr  
06 89 64 63 92

#### Correspondant La Tribune :

J. Chaze  
j.chaze@wanadoo.fr  
06 07 41 62 37

### MAIRIE :

#### HORAIRE D'OUVERTURE

Les lundi, mardi et jeudi  
de 8h00 à 12h30 - 13h30 à 17h00

#### Le mercredi

de 8h00 à 12h30 - 13h30 à 15h30

Le vendredi de 8h00 à 12h30

#### SERVICE URBANISME :

Demande d'imprimés,  
dépôt des dossiers  
et renseignements.  
Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30.

#### PERMANENCES ÉLUS :

sur rendez-vous

## Memento

Mairie - 100 Rue de la mairie  
07200 SAINT-ÉTIENNE  
DE-FONTBELLON  
Tél : 04.75.35.12.96  
Mail : mairie.stef@orange.fr

www.st-etienne-  
de-fontbellon.fr

ou sur [www.facebook.com/](https://www.facebook.com/Commune-Saint-Etienne-de-Fontbellon)

Commune-Saint-  
Etienne-de-Fontbellon



## Édito du Maire

Cher(e)s Administré(e)s,

C'est sous un soleil estival que les enfants de la commune ont retrouvé les bancs de nos écoles. Les effectifs sont stables, deux nouvelles enseignantes ont rejoint l'équipe de l'école des Champs, nous leur souhaitons la bienvenue.

Cette période de rentrée s'est conjuguée avec le démarrage de deux projets structurants : la réalisation de la pelouse synthétique au stade du Colombier et la réhabilitation du presbytère. Les travaux de la voie verte ainsi que l'aménagement de l'ancien stade de la Mure en espace de loisirs débiteront mi-novembre. Ces équipements permettront de répondre aux nouveaux besoins exprimés par la population.

Le forum des associations du 2 septembre dernier nous a permis d'apprécier une fois encore l'investissement important des bénévoles qui agissent toute l'année et contribuent au dynamisme de notre commune.

J'ai souhaité dans ce numéro mettre à l'honneur deux jeunes femmes, Lisa PAILHÈS et Ophélie WYSS qui contribuent au rayonnement de notre commune.

Les fêtes de fin d'année vont venir rythmer les prochaines semaines, de nombreuses animations et manifestations vous seront proposées : théâtre, castagnade, expositions, repas des aînés...

Chaque année, octobre est le mois consacré à la lutte contre le cancer du sein. Pour cette 30<sup>e</sup> édition, la municipalité et le CCAS s'associent à cette noble cause : La Mairie s'illumine en rose.

### Déteçté tôt, le cancer du sein est guéri dans 90 % des cas !

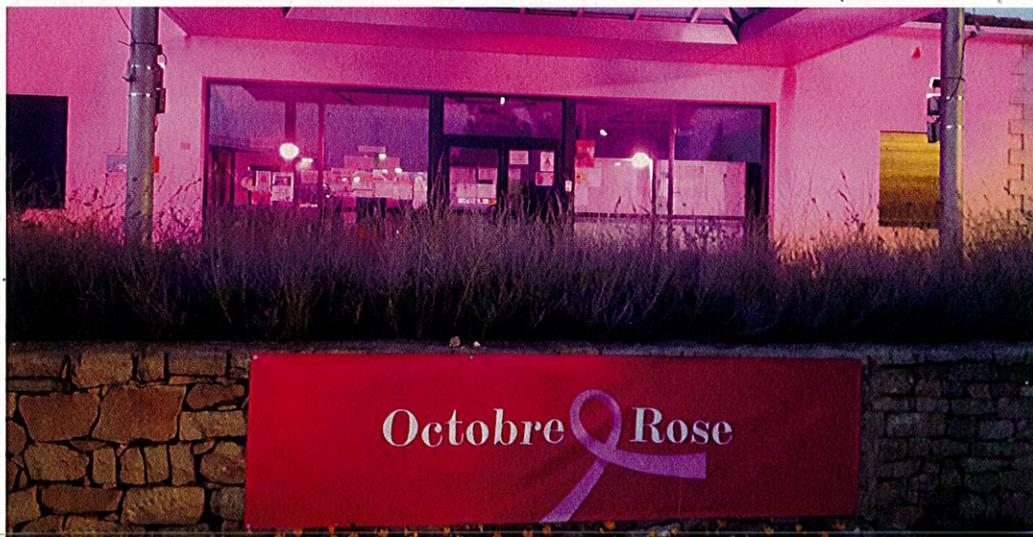
Je vous souhaite un bel automne et de bonnes reprises d'activités dans nos nombreuses et belles associations communales.

Le maire

Philippe ROUX

*« L'automne est un deuxième printemps où chaque feuille est une fleur. »*

Albert CAMUS



## Agenda

● **Judi 9 Novembre** à 20h :  
Soirée Théâtre avec  
la Comédie de Valence  
« Lettres Non Ecrites »  
Réservation auprès  
de l'Office de Tourisme :  
04 75 89 02 03  
[Espace Maurice Champel]

● **Samedi 11 Novembre** à 11h :  
Commémoration de  
l'Armistice du 11 Novembre  
et Exposition « Fragments  
d'histoire - L'Ardèche  
dans la Grande Guerre »  
[Espace Culturel]

● **Du 17 au 19 Novembre** :  
Exposition de peintures  
de Shanram Nabati  
& Sheibantria Farati  
[Espace Culturel]

● **Dimanche 19 Novembre** :  
Fête au Village organisée  
par le Comité d'Animations  
[Place de l'Eglise]

● **Vendredi 15 Décembre**  
à 19h30 :  
Concert de Noël : Chorales  
La Fontbelle, La Rose  
et le Roseau et Berg à Notes  
[Église]

● **Dimanche 17 Décembre** :  
Repas des Aînés  
[Espace Maurice Champel]

● **Judi 18 Janvier 2024** à 19h :  
Vœux du Maire  
[Espace Maurice Champel]

# Les Conseils Municipaux...

## CONSEIL MUNICIPAL du 3 Juillet 2023

### Délibérations :

- **Décision modificative n° 1** du budget communal.
- **Éveil musical**  
Écoles Publique et Privée  
Année scolaire 2023-2024.
- **Cabinet médical**  
Modification du raccordement électrique  
- Remboursement des frais.
- **Conventions de soutien financier**  
pour les centres de loisirs des Centres socio-culturels le Palabre et ASA.
- **Rénovation du presbytère**  
en Maison des Associations  
- Attribution et signature des marchés de travaux.
- **Stade synthétique**  
Attribution et signature du marché de travaux.
- **Présentation du rapport d'activité 2022** de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas.
- **Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

## CONSEIL MUNICIPAL du 4 Septembre 2023

### Délibérations :

- **Décision modificative n° 2** du budget communal.
- **Tarifs cantine et garderie** au 1<sup>er</sup> octobre 2023.
- **Participation FUL 2023** (Fonds Unique Logement)
- **Convention avec le SDEA** pour une mission d'Assistance Technique aux Collectivités dans le domaine de la voirie - 2023 à 2025.
- **Acquisitions** de parcelles cadastrées.
- **CCBA - Rapport d'activités 2022** du service public de prévention des déchets ménagers et assimilés
- **Motion** - Violences faites aux élus.
- **Aliénation** d'une portion de chemin rural quartier la Vernade après enquête. Complément à la délibération n° 46-2021 du 20 décembre 2021

# URBANISME :

## Les avancées du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Après une première phase d'étude consacrée à la réalisation du diagnostic, les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ont été définies et présentées en conférence intercommunale des Maires le 04 mai 2023 ainsi qu'aux Personnes Publiques Associées (PPA) le 09 mai 2023.

Le 3 juillet 2023, ces orientations générales du PADD ont fait l'objet d'un débat au sein du Conseil Municipal. Le PADD comporte 4 axes :

**Axe 1 :** Urbanisme / Habitat / Cadre de vie & paysage / Aménagement de l'espace.

**Axe 2 :** Le développement économique.

**Axe 3 :** Les équipements et les services à la population.

**Axe 4 :** Résilience environnementale, déplacements et sobriété énergétique.

En synthèse, le Conseil Municipal retient les orientations suivantes :

- Il prend acte de la diminution de l'enveloppe constructible, corrélée à des impératifs réglementaires de préservation des espaces agricoles, naturels et de la ressource en eau.
- Plaine alluviale de l'Ardèche : il convient de lutter contre le dévoiement des terres agricoles, notamment par des activités polluantes et favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs.
- Circulation : il convient de fluidifier, sécuriser les voies de circulation et de favoriser les connexions aux voies douces.
- Risque incendie particulièrement sur la partie boisée de la commune : mettre en place des dispositifs de prévention variés (pare-feux, citernes, ...) et engager la stratégie foncière d'acquisition pour pouvoir procéder à des coupes et/ou à l'entretien des parcelles.
- Laisser la compétence Alimentation en Eau Potable (AEP) & Assainissement aux collectivités existantes, conformément au principe de subsidiarité.
- Peser sur le Département pour limiter les nuisances des voiries départementales.
- Sur le projet de ZA des Cigalières située entre la déchetterie et le rond-point de la maison médicale : la commune accepte de réduire drastiquement la surface dédiée à l'activité commerciale afin de préserver l'attractivité du Centre-Ville d'Aubenas dans une logique de solidarité intercommunale. Cette emprise pourra garder une vocation mixte d'activités hôtelières, récréatives, de commerces de proximité et d'équipements publics.

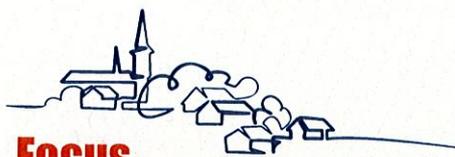
## J'arrose à l'eau de pluie !

L'eau est un bien collectif, fragile et précieux. Apprendre à maîtriser sa consommation, c'est non seulement préserver cette ressource mais aussi agir directement sur sa facture.



Ainsi la commune arrose désormais ses espaces verts grâce à l'eau de pluie collectée du toit de l'église et de l'ancien presbytère et stockée dans une citerne de 20.000 litres.

Alors, ensemble, adoptons quelques gestes simples au quotidien pour tenter de changer les choses et préserver notre ressource en eau.



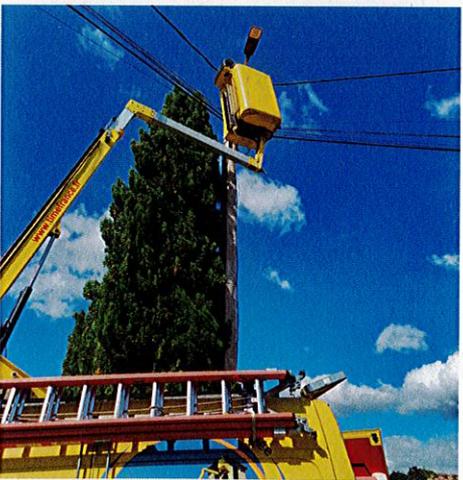
## Focus sur les travaux réalisés par la commune



Les travaux d'installation du nouveau terrain de football en gazon synthétique ont commencé mercredi 4 octobre au stade du Colombier. Si tout va bien dès le début de l'année prochaine les joueurs de L'ASSAF pourront évoluer sur un terrain flambant neuf.



Le chantier de réhabilitation de l'ancien presbytère en maison des associations a débuté le 11 septembre dernier. La durée prévisionnelle de l'ensemble des travaux est de 6 mois.



Pendant l'été, l'éclairage public des quartiers des Grosses, Nuelles, Chiffaux, La Mûre, Bleyroux, La Vernade, Les Châtagniers est passé aux LED



Les travaux de mise en sécurité des piétons, route des Champs, ont débuté par la réalisation d'un mur sur toute la longueur, avant la création d'un trottoir et la végétalisation des abords.

## RENTÉE 2023

Lundi 4 septembre, c'était la rentrée pour les deux écoles de notre Commune. À cette occasion, Philippe ROUX, Maire, et des élus étaient présents.

### À l'École des Champs,

213 enfants dont 10 en Dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) répartis dans 9 classes, ont retrouvé la Directrice, Sophie LE ROUZIC, l'Equipe Pédagogique et le Personnel. Nous souhaitons la bienvenue à deux nouvelles Enseignantes : Virginie SAUSSAC et Corinne VOLLE, ainsi qu'à deux agents communaux, Carmen VERET et Laura CAIRE

### École des Champs :



La classe de CM2 de l'école des Champs

### Toute Petite Section/Petite Section :

Marielle CROZE  
ATSEM : Stéphanie PECHET,  
Marina FOURNIER  
& Dominique DUCHAMP

### Moyenne Section :

Jérôme HOCHMAYR  
ATSEM : Natacha BRO

### Grande Section :

Virginie SAUSSAC  
ATSEM : Nelly MERCIER  
CP/CE1 : Amélie HENDOUZE  
CE1 : Stéphane ANDRE  
CE1/CE2 : Corinne VOLLE  
CE2/CM1 : Boris DUBUISSON  
CM1/CM2 : Marie-Laure CUTELLAS  
CM2 : Sophie LE ROUZIC  
& Véronique SICARD

### Personnel Cantine, Garderie,

Entretien : Cécile AKCAN, Marina FOURNIER,  
Alain GRANIER, Michelle JAUSSENT,  
Myriam MARTINS, Daniel DELAYGUE,  
Carmen VERET, Laura CAIRE



Corinne VOLLE & Virginie SAUSSAC les deux nouvelles enseignantes de l'École des Champs

À l'École Saint-Joseph, 142 élèves répartis dans 6 classes ont été accueillis par Marlène CHIFFLET, Directrice, Enseignantes et Personnel, pour cette nouvelle année scolaire.

### École Saint-Joseph :

#### Toute Petite Section/Petite Section et Moyenne Section :

Agnès BACCONNIER & Marlène CHIFFLET

#### Moyenne Section/Grande Section :

Carole ALLEYSSON & Marlène CHIFFLET

CP/CE1 : Isabelle DEJOUX

CE1/CE2 : Johanna DECIA

CE2/CM1 : Marielle DUGUA

CM2 : Cécile CHAMBON

#### ASEM et Personnel de Service et de Garderie :

Sonia MEDJKOUNE, Nelly RENAUDEAU,  
Pascale SIMON, & Fadma JOBART



La classe de CP-CE1 à l'École Saint-Joseph

**Bonne année scolaire à Tous !**



## Concours de pétanque

Le 23 Septembre dernier a eu lieu, pour la deuxième année consécutive, le concours de pétanque réunissant au Stade du Colombier, les agents communaux, élus et conjoints. Une quinzaine de doublettes se sont affrontées dans une ambiance conviviale.

Rétrospective...

## Inauguration de la Salle Polyvalente 28 ans déjà !

Le 25 Janvier 1986, M. Maurice CHAMPEL, Maire de St Etienne de Fontbellon, et son Conseil Municipal inauguraient la salle polyvalente en présence de M. Amédée IMBERT, Vice-Président du Conseil Régional, de M. TORRE, Président du Conseil Départemental, de M. Bernard HUGO, Sénateur Maire d'Aubenas et de nombreuses personnalités.

Cette vaste salle de 300 m<sup>2</sup> était devenue nécessaire pour répondre aux besoins d'une population en augmentation et par la multiplication de l'animation associative sur la commune. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise CBMS Limonier.

Ce projet a été financé en partie avec les aides de la Région et du Département. M. Maurice CHAMPEL a remercié l'ensemble des acteurs de cette construction, ainsi que son équipe municipale et particulièrement M. Paul ABEILLON pour sa compétence, son dévouement et sa présence quasi quotidienne sur le chantier.

Il a également rappelé que cette salle a été conçue et réalisée pour la Communauté Stéphanoise et il a souhaité que cet endroit devienne un haut lieu de rencontre et de communication.

Un vin d'honneur et un buffet ardéchois, auquel était convié l'ensemble de la population, venaient conclure cette journée mémorable.



### RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :

Pensez à vous inscrire auprès du service collecte au 08 00 07 60 15 entre 8 heures et 12 heures, au moins 48 heures avant. Les encombrants doivent alors être déposés devant le domicile, la veille du passage des agents, à partir de 19 heures.

Le dépôt ne doit pas contrarier la circulation des piétons ou la circulation routière.

### DÉCHETTERIE SIDOMSA DE SAINT-ÉTIENNE-DE-FONTBELLON :

500 Chemin de la Ribeyrasse - Tél. : 04.75.94.33.57  
Horaires d'ouverture du lundi au samedi :  
de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15

## FÉLICITATIONS

Le Conseil Municipal adresse toutes ses félicitations à Lisa PAILHÈS, résidant sur la commune (Quartier Serre de Nugue), élue 2<sup>e</sup> Dauphine lors du concours de **Miss Ardèche 2023**.



## Une élève de la Commune récompensée

Félicitations et souhaits de pleine réussite à Ophélie WYSS (Quartier Les Brugières) qui a reçu un prix spécial remis par la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH), aux élèves ayant obtenu la meilleure note du Département en histoire, géographie, enseignement moral et civique au Baccalauréat Professionnel.



Une cérémonie s'est tenue à Privas en présence de Sophie ELIZEON, Préfète, Philippe ROUX, Maire de la Commune et de nombreuses personnalités.



Liberté  
Égalité  
Fraternité

### Un service de la Communauté de Communes

pour vous aider dans vos démarches administratives et besoins numériques au quotidien

La Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas compte 5 espaces France services, pour être au plus près de ses habitants et assurer la plus grande accessibilité aux services publics.

Avec Aubenas et Antraigues-sur-Volane s'ajoutent Lachapelle-sous-Aubenas et Vesseaux depuis octobre 2022, et Vals-les-Bains depuis octobre 2023.

Les agents de la Communauté de Communes, formés spécifiquement, vous recevront pour répondre à vos questions et vous apporter leur aide dans vos démarches de la vie courante, vos besoins numériques et l'utilisation des outils informatiques : immatriculation de véhicules, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne, création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création d'identifiants pour accéder au service public en ligne... :

Tél. Aubenas : 04 75 35 87 10

Tél. Lachapelle-sous-Aubenas : 06 40 53 43 12



### « POINTS RECYCLAGE » : VERRE - PAPIER

Traverse du stade ; Quartier La Téoule ;  
Chemin du Pré Saint-Antoine ;  
Place de la Cave Coopérative ;  
Route du Pont de Rigaud ;  
Parking Centre E.Leclerc